



L'Association Nationale des Tiers-lieux regroupe les Tiers-lieux et leurs partenaires autour d'une ambition commune : **promouvoir et développer la démarche des Tiers-Lieux, acteurs de premier plan dans tous les territoires** pour expérimenter, inventer et mettre en actions immédiates les transitions écologiques, économiques et sociales.

Rendez-vous sur :    www.tiers-lieux.fr

Les tiers-lieux



Ce sont des lieux et des communautés d'innovations environnementales, d'entrepreneuriats sociaux, culturels et coopératifs, et de cohésion territoriale d'hyper-proximité. Avec les Tiers-Lieux, c'est, par exemple, **380 000 adhérents** qui bénéficient de leurs actions, **50 000 structures hébergées** pour déployer leurs projets, **400 000 personnes qui participent à des formations**, en zone rurale, urbaine, en quartier prioritaire, et dans les territoires d'outre-mer.

Nos missions

Promouvoir les actions de transformation sociétale que portent les Tiers-Lieux pour construire les transitions écologiques, économiques et sociales d'aujourd'hui et demain.

Construire et d'animer les espaces de ressources et d'échanges qui favorisent le développement des Tiers-Lieux et les partenariats avec les autres acteurs du changement.

Coordonner des projets à l'échelle nationale, où s'expérimentent des nouveaux modes de faire ensemble

Mutualiser des services collectifs pour l'ensemble des tiers-lieux et des réseaux qui les accompagnent sur les territoires



En 2024, nous engageons :

De la production et du partage de connaissance sur les actions des Tiers-Lieux pour faire face aux enjeux de lien social, de transition écologique, d'alimentation, de santé, de formation, de culture, d'innovations économiques, juridiques et foncières.

Chaque groupe de travail produit des ressources documentaires, des rencontres thématiques, des formations, pour partager des bonnes pratiques auprès de nombreux partenaires et les essayer sur les territoires.

Besoin : 25 000 euros par groupe de travail

Des animations interréseaux de Tiers-Lieux et acteurs du changement qui visent à mettre nos compétences en commun pour construire des formations collectives, à faciliter l'essaiage de partenariats nationaux aux échelons régionaux.

Besoin : 25 000 euros par partenariat

La création et la consolidation d'outils communs, qui facilitent le pouvoir d'agir citoyen dans la construction des innovations territoriales, le développement et la pérennisation des Tiers-Lieux.

Besoin : Entre 10 000 et 30 000 euros par outil.

Des actions de plaidoyer autour du rôle des Tiers-Lieux

- Dans les nouvelles formes d'apprentissage et de travail
- Dans la mise en oeuvre partout et pour toutes et tous de la transition écologique
- Comme force motrice d'innovations pour répondre aux enjeux de lien social dans nos territoires, allant du bien vieillir aux droits culturels, à l'accès aux soins et à la formation.

Besoin : 50 000 euros par campagne de plaidoyer

Des projets collectifs nationaux et appels à projets ciblés sur :

- L'impact des Tiers-lieux sur la transition écologique
- L'Inclusivité et l'accueil inconditionnel de toutes et tous
- La formation et les parcours d'insertion socio-professionnelles des personnes en situation de précarité,
- Les nouveaux services (culturels, de santé, d'alimentation...) créés par les Tiers-Lieux sur les territoires isolés.

Besoin : ces projets collectifs se dimensionnent en fonction des échanges avec les partenaires volontaires pour les co-construire et les soutenir.

